

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JUIN 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville : 27 juin 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 32

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 8

Mme Muriel ROBIC pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Françoise KIRASSIAN
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
M. Rémi COURT pouvoir à Madame Nesrine MECHKAR
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membres absents: 3

M. Fatih DEMIRAY, M. Djamel BOUDEBIBAH, Monsieur Djamel BOUABDALLAH

Délibération n°20230620DEL29

ENVIRONNEMENT

Demande de subvention auprès de l'État pour le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit « Fonds vert ».

RAPPORTEURE : MME MARION CARRIER

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la planification écologique, la Première Ministre a souhaité la mise en place d'un fonds de 2 milliards d'euros dit « Fonds vert », dont l'objectif est d'offrir aux collectivités les ressources pour accélérer leur transition.

Ce fonds est géré de manière déconcentrée au niveau régional et au niveau départemental, sous l'autorité des Préfets.

Le Rhône est concerné par 7 mesures « Fonds vert » gérées au niveau départemental :

- la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux,
- la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage publics,
- la prévention des inondations,
- la préventions des risques d'incendies de forêts,
- l'accompagnement du déploiement de zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m),
- le développement du covoiturage,
- l'ingénierie d'animation et de planification de la transition écologique.

Cette aide de l'État peut cofinancer en partie le remplacement de luminaires d'éclairage public par des éclairages LEDs.

Cette année, il est prévu de remplacer 450 luminaires d'éclairage public, par des luminaires LEDs dans différents quartiers résidentiels de la commune. Cette opération va permettre la réduction des consommations d'énergie en passant de 83 204,7 KWh par an à une consommation de 22 283,8 KWh par an sur les équipements concernés.

Dans le cadre de l'opération citée ci-dessus, la Ville va donc solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre du « Fonds vert » en 2023.

Le montant de cette opération s'élève à 220 000 € HT.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER**, Monsieur le Maire à solliciter une subvention de l'État pouvant contribuer au financement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit « Fonds vert »,

- **AUTORISER**, Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Publié le

ID : 069-216900290-20230620-20230620DEL29-DE



Le Maire,

Jérémie BREAUD